

LE POINT DE VUE DE

**PIERRE-ALAIN MUET ET HENRI STERDYNIAK**

# Faut-il une Europe sociale

« L'Europe sociale » : tel sera le thème des entretiens 2005 de l'Association française des sciences économiques, organisés mercredi 23 mars, de 9 à 13 heures, à l'hôtel d'York, 56 rue Jacob, Paris 6<sup>e</sup>. Les intervenants seront Tito Boeri (université Bocconi de Milan), Christine Ehrel (université de Paris I) et Bruno Palier (Cevipof). Leurs interventions seront discutées par Jacky Fayolle (Ires), Jean-Jacques Rosa (IEP) et Henri Sterdyniak (OFCE).

La question de l'Europe sociale est au cœur des débats actuels sur la construction européenne. C'est en Europe que la protection sociale et celle des travailleurs sont les mieux assurées. Un large consensus existe pour considérer que le modèle social européen est caractéristique de notre société et doit être protégé. D'un autre côté, les systèmes nationaux, héritages de l'histoire et fruits de la diversité des relations sociales, sont hétérogènes et confrontés à des difficultés financières croissantes.

Quatre modèles sont généralement distingués, encore qu'il s'agisse d'une approximation grossière : celui de l'Europe continentale, où la protection sociale, organisée sur une base professionnelle,

visé à garantir le revenu salarial ; le modèle anglo-saxon, où la protection sociale assure à tous un niveau minimum de protection, complétée par des systèmes professionnels ou privés ; le modèle scandinave, où une protection sociale élevée assurée à tous est complétée par des prestations professionnelles, organisées par les partenaires sociaux ; enfin, le modèle méditerranéen, marqué par l'importance des solidarités familiales. Faut-il respecter cette disparité ? Est-elle compatible avec l'intégration croissante des économies européennes ? Une certaine convergence semble nécessaire, mais vers quel modèle ?

Ces modèles sont aujourd'hui confrontés à des défis spécifiques ou communs. Faut-il augmenter les prestations pour faire face au chômage et à l'exclusion ou, au contraire, les réduire pour diminuer les prélèvements sur les actifs et les entreprises ?

Faut-il introduire des mécanismes de marché dans les systèmes de santé et de retraite ou préserver au contraire leur caractère social ou public ? Face à la concurrence des nouveaux membres, faut-il réduire la protection sociale à l'Ouest ou, au contraire, favoriser la convergence vers les hauts niveaux de protection sociale de l'Ouest ? Les contraintes financières semblent imposer dans

tous les pays la nécessité de réformes, qui pourraient être l'occasion de mettre en œuvre une stratégie de convergence. Mais qui peut décider de cette stratégie ?

Deux visions rejettent cette harmonisation des systèmes sociaux. La vision « libérale », qui considère que la concurrence fiscale et sociale résultant de l'unification des marchés induira une réduction de la protection des travailleurs et une libéralisation des systèmes de protection sociale, et que les efforts d'harmonisation ne peuvent que nuire à cette évolution. La vision « souverainiste », qui considère que les systèmes sociaux et la protection sociale doivent rester une prérogative nationale et que l'harmonisation doit se limiter à favoriser la coexistence de systèmes différents. Mais, jusqu'à quand les disparités nationales seront-elles compatibles avec l'unification des marchés et la libre circulation des biens, des capitaux et des services ?

En outre, certaines spécificités nationales ne sont pas souhaitables (la pauvreté des enfants et des personnes âgées dans les pays anglo-saxons, les bas taux d'emplois féminins dans certains pays du Sud...). Ne faut-il pas utiliser la construction européenne pour les réduire ? Les partisans d'une convergence vers un modèle européen de haut niveau de protection sociale, de type scandinave ou hollandais, souhaitent

l'impulser par l'établissement progressif de minima de salaires et de prestations. Mais les pays anglo-saxons et beaucoup des nouveaux entrants accepteront-ils ce modèle ? Comment tenir compte des différences de niveau de vie dans l'élaboration de ces minima ? Comment établir un dialogue social efficace en Europe, entre des partenaires organisés sur une base nationale ?

Une convergence organisée par la méthode ouverte de coordination, s'appuyant sur la confrontation des expériences nationales et la pression des pairs guidée par la Commission européenne constitue une stratégie intermédiaire entre la vision libérale et social-démocrate. Mais peut-on uniformiser les systèmes sociaux depuis Bruxelles, en oubliant les spécificités nationales ? Ne risque-t-on pas d'affaiblir la qualité de la démocratie sociale et d'aboutir à une uniformisation vers le bas ?

Le dossier de l'Europe sociale est ainsi complexe et crucial. Les entretiens de l'AFSE sont l'occasion d'une confrontation entre les points de vue des économistes français, en bénéficiant de l'apport de Tito Boeri, un des meilleurs spécialistes européens de cette question.

**PIERRE-ALAIN MUET**  
est président de l'AFSE.

**HENRI STERDYNIAK**  
est économiste à l'OFCE.